

L'ASSOCIATION BEAUMARCHAIS

L'association BEAUMARCHAIS a été fondée par la SACD pour la promotion des auteurs de ses répertoires. Elle a pour objet d'aider financièrement des auteurs de langue française dans leur travail d'écriture et de conception ; de participer à la réalisation de leurs projets ; de soutenir les initiatives des producteurs audacieux, des festivals, des théâtres publics et privés en faveur des jeunes créateurs ; de contribuer à révéler, dévoiler des auteurs et des œuvres de notre temps.

LA VILLE DE PARIS

La délégation à l'Outre-Mer de la Ville de Paris apporte son aide et son soutien à des projets artistiques. Le prix de la ville de Paris s'inscrit dans cette logique. D'autre part, la Ville de Paris dispose d'une structure d'accueil et de résidence pour les artistes étrangers.

LE FESTIVAL DES FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN

La Maison des auteurs du festival de Limoges, permet d'accueillir des auteurs de théâtre, qui trouvent dans le calme d'un lieu hors de leur quotidien, l'opportunité de rencontrer des auteurs d'autres pays, des metteurs en scène, des critiques, des journalistes, de nouveaux lecteurs. A ce jour, plus de 125 auteurs, venant d'une trentaine de pays, ont été accueillis en résidence d'écriture à Limoges.

LA MAISON ANTOINE VITEZ

La Maison Antoine Vitez est une association qui réunit des linguistes et des praticiens du théâtre désireux de travailler ensemble à la promotion de la traduction théâtrale et à la découverte du répertoire mondial et des dramaturgies contemporaines

ECRITURES THEATRALES CONTEMPORAINES EN CARAIBE

« Sans être prophète et sans vouloir pénétrer l'avenir, il me semble déjà voir une foule d'auteurs sortir de nos chaudières et de nos barricades de cacao ! » Père J.B LABAT (à propos du Fond St Jacques) 1696.

L'association Etc_caraibe est une association d'auteurs qui a pour objet :

- de découvrir des auteurs dramatiques de la Caraïbe française, créolophone, anglophone, hispanophone et néerlandophone

- de promouvoir et accompagner leurs écritures par des lectures, des mises en espace, des créations au sein des réseaux de théâtre et de festival régionaux, nationaux et internationaux, voués à l'écriture dramatique contemporaine

- de former les auteurs, les acteurs, les metteurs en scène de la Caraïbe autour des écritures contemporaines par des stages et des ateliers itinérants

- d'organiser des événements liés aux écritures contemporaines, tels que des festivals, des colloques, des débats, des rencontres, des concours...

Etc_Caraibe : Fort de France
adresse courrier 28 Rés. Caillou Castel
97 129 LAMENTIN

Contact Guadeloupe : D.Vendé 0690 49 36 81

Contact Martinique : B.Lagier 0696 25 97 23

Contact Guyane : I. Niveau : 0694 41 92 76

email : etc_caraibe@hotmail.com

design / imp by GRAPH «MIC» Guadeloupe, gromconcept@hotmail.fr



ECRITURES THEATRALES CONTEMPORAINES EN CARAIBE

PRESENTE

LE 4ème CONCOURS D'ECRITURE THEATRALE DE LA CARAIBE

DU 30 janvier au 30 avril
2009

En prix : des bourses,
des résidences,
des aides à la création,
des aides à l'édition...

Etc-caraibe est conventionnée par la DRAC Martinique et bénéficie du soutien du Fond International pour la Culture de l'UNESCO.

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Article 1 : Etc_Caraïbe, organise du 30 janvier au 30 avril 2009, le 4ème concours d'écriture théâtrale de la Caraïbe.

Article 2 : Le concours est ouvert à toute personne physique, ayant plus de 18 ans, résident et/ou originaire de la Caraïbe.

Article 3 : Etc-caraibe offre trois prix distincts :

▷ **Le prix francophone** est ouvert à tout participant francophone vivant dans la Caraïbe + Guyane et diasporas.

▷ **Le prix non-francophone** ouvert à tout participant non francophone de la zone Caraïbe de Caracas à Cuba + diasporas écrivant en anglais ; espagnol ou créole.

▷ **Le prix du théâtre jeune public** ouvert à tout participant francophone vivant dans la Caraïbe + Guyane et diasporas écrivant un texte pour le public de 4 à 16 ans.

Article 4 : Les dossiers de participation au concours seront composés de :

* projet d'écriture inédit à la scène et à l'édition de 3 à 10 pages (résumé, note d'intention, description des personnages...)

* pour les prix francophones et non francophones 15 à 20 pages dialoguées

* pour le prix « théâtre jeune public » : le texte complet (45 mn à 1 heure maximum à la scène), nombre de personnages limités à 4

* CV et adresse complète + adresse courriel

Article 5 : Les envois des dossiers se feront :

- par courriel (obligatoire) à l'adresse suivante, etc_caraibe@hotmail.com avant le 30 avril 2009

- par courrier postal en 2 exemplaires à l'adresse suivante, Etc_caraibe 28 Rés.caillou castel 97 129 LAMENTIN Guadeloupe(F.W.I.)

Article 6 : Les dossiers anonymés seront soumis au comité de lecture d'Etc_Caraïbe pour une première sélection.

Article 7 : Un jury international composé de personnalités de la Caraïbe, de la France et d'ailleurs se réunira mi-juin pour désigner les trois lauréats.

Article 8 : En cas d'égalité des voix, celle du président du jury est prépondérante.

Article 9 : La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement et des décisions du jury, ces dernières étant sans appel.

- Pour tout renseignement complémentaire contacter le : 0690 49 36 81 ou 0696 25 97 23

etc_caraibe@hotmail.com



DETAIL DES PRIX ATTRIBUES AUX LAUREATS DE CE 4ème CONCOURS

====> Le prix francophone sera attribué à un auteur francophone de la Caraïbe ou diaspora qui recevra :

- une bourse d'écriture de 2500 € dont 1250€ le jour de la remise des prix (mi juin) et le reste à la remise du manuscrit définitif validé par Etc_caraibe

- une aide à la production de 4000€

- une aide à l'édition de 800€

- une résidence d'écriture d'un mois à la maison des auteurs de Limoges. La bourse d'écriture étant liée à la résidence à Limoges*.

====>Le prix « non francophone » sera attribué à un auteur de théâtre non francophone de la Caraïbe ou diaspora qui proposera un projet d'écriture en créole, en espagnol, ou en anglais. Il recevra :

- une résidence d'écriture de trois mois en 2010 à la Cité Internationale des Arts à Paris avec une bourse de 3900€

- la traduction de son texte en français*

Le prix « théâtre jeune public » sera attribué à un auteur de théâtre francophone de la Caraïbe ou diaspora. Il recevra :

- une bourse d'écriture de deux mille cinq Euros

- son texte sera créé à l'Artchipel S.N de Guadeloupe

*Les textes lauréats francophones et non francophones seront mis en lecture au festival des francophonies de Limoges en 2010 en présence des auteurs.